

08 octobre 2025

# Journée wallonne de l'énergie

Mathieu Barthélémy

Elodie Belleflamme

# akt

[WWW.AKT.BE](http://WWW.AKT.BE)

# AKT est la rencontre des partenaires historiques de l'entrepreneuriat wallon

AKT est l'alliance entre l'Union Wallonne des Entreprises (UWE) et les CCI wallonnes.

AKT est la matérialisation d'une communauté engagée pour une Wallonie inspirante.



**Expertises** thématiques intersectorielles

Lien direct aux **autorités wallonnes**

Collaboration avec les **fédérations sectorielles**

**Cellules thématiques**  
(mobilité, environnement, etc.)



Lien de grande **proximité** avec les entreprises et les entrepreneurs

**Compréhension** fine des dynamiques économiques locales

Catalogue riche en **services aux entreprises**

Acteur **local** et **présence internationale** (membre d'un réseau mondial de 12.000 Chambres de Commerces)

# AKT aujourd'hui

**AKT**  
FOR  
WALLONIA

Une ASBL indépendante,  
**représentant les entreprises** depuis la  
jeune starter à la grande  
multinationale, quel que  
soit le secteur d'activités

**+80.000**  
**entreprises**  
**défendues**

**24**  
**fédérations**  
**sectorielles**

**2/3**  
**de l'emploi**  
**privé wallon**

**7.500**  
**Entreprises**  
**membres**

**6**  
**partenaires**  
**structurels**  
**1**  
**partenaire**  
**stratégique**

**Membre**  
**du Réseau**  
**International**  
**ICC**

**AKT** **cci**

Les 5 **Chambres de Commerce et d'Industrie**, entités de droit privé, prestataires de services & opératrices de développement économique local

# COMMUNAUTÉ | Au cœur de l'écosystème

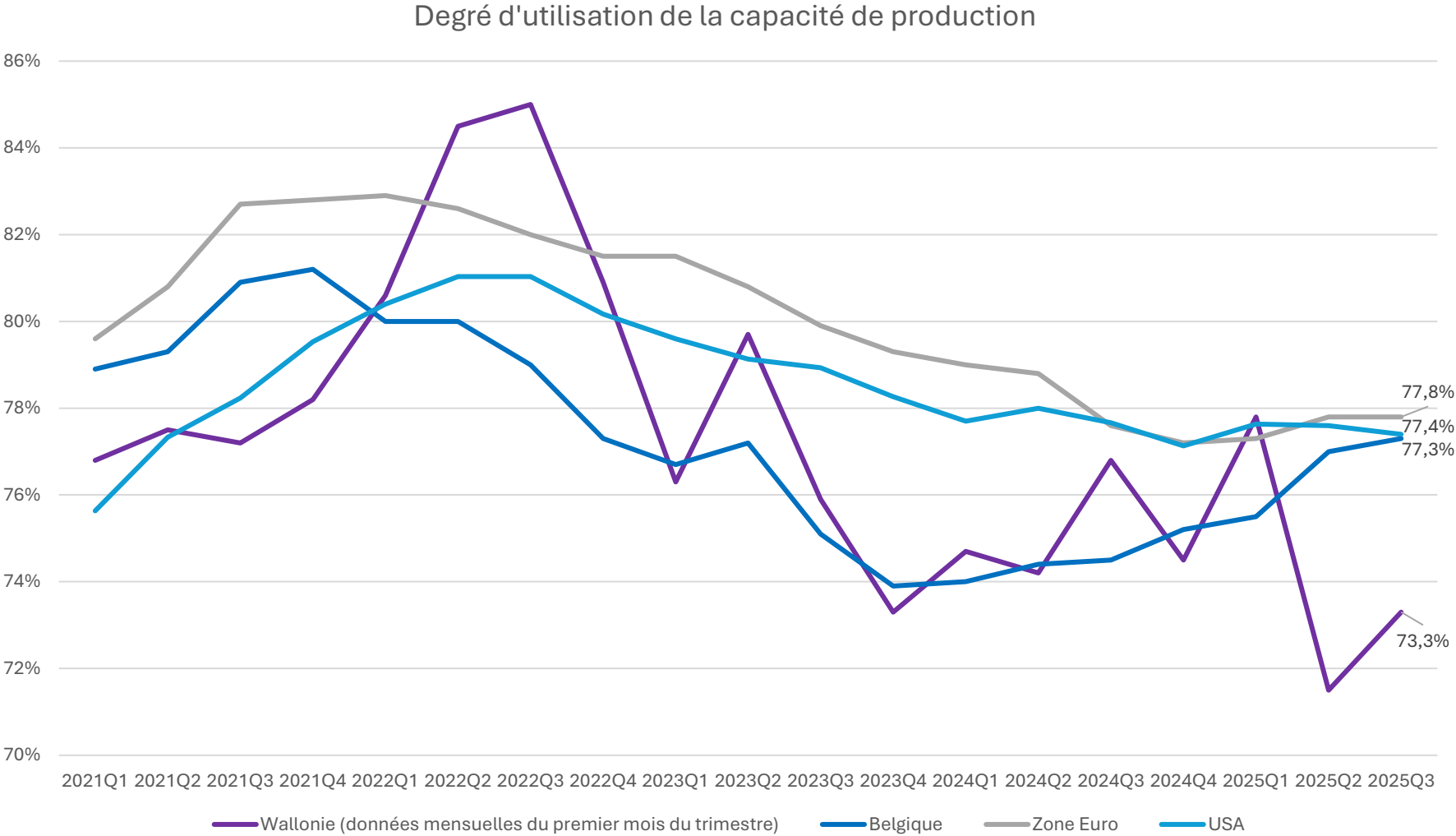
AKT se positionne au cœur du paysage économique wallon, connectée avec tous les acteurs qui comptent pour accélérer la dynamique de création et de développement des entreprises.



# Contexte – double enjeu

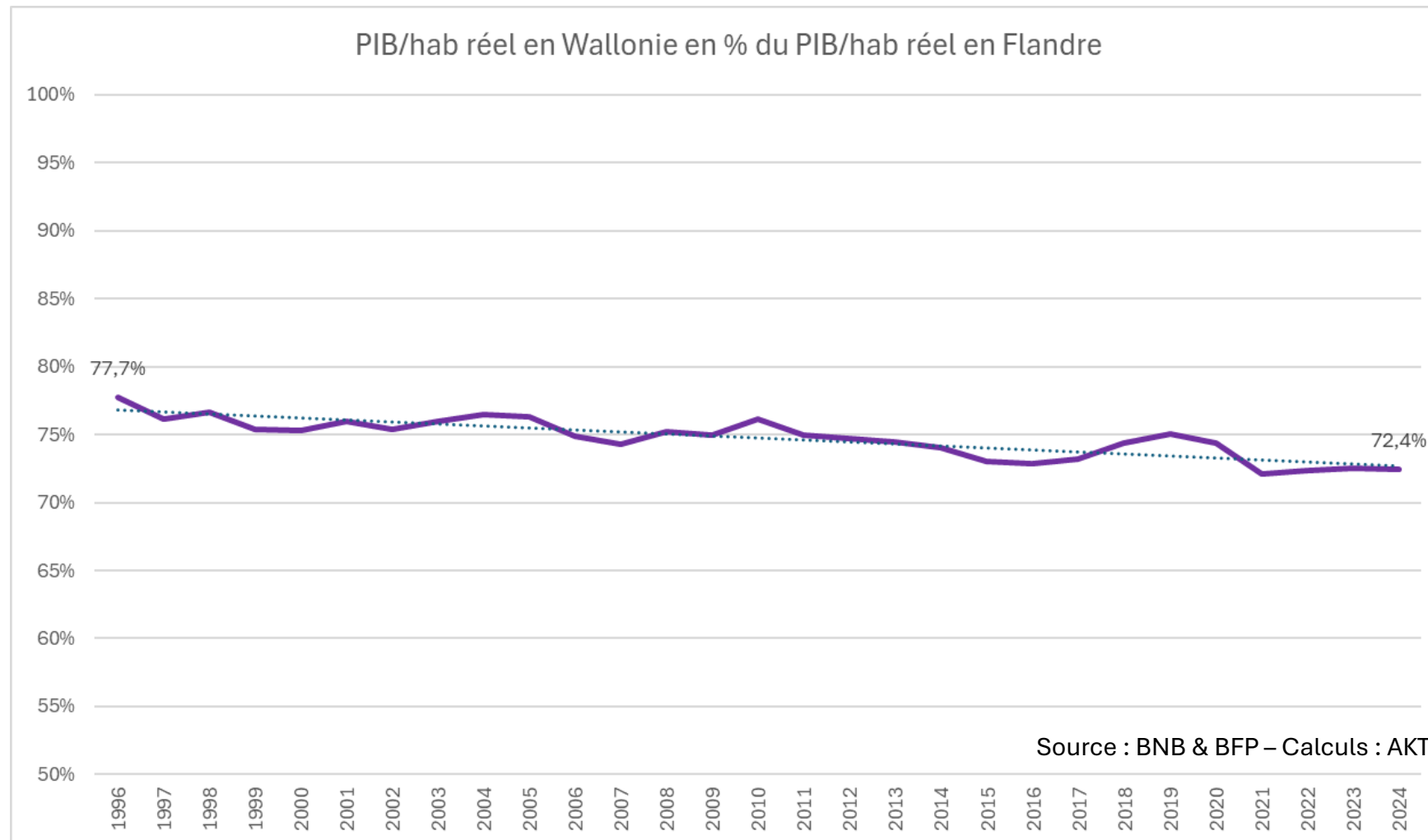
01

**Contexte – L’indice d’utilisation des capacités industrielles en Belgique et en Zone Euro reste à un niveau faible. Nous avons besoin de soutenir la compétitivité des industries de Wallonie.**



Constats économiques

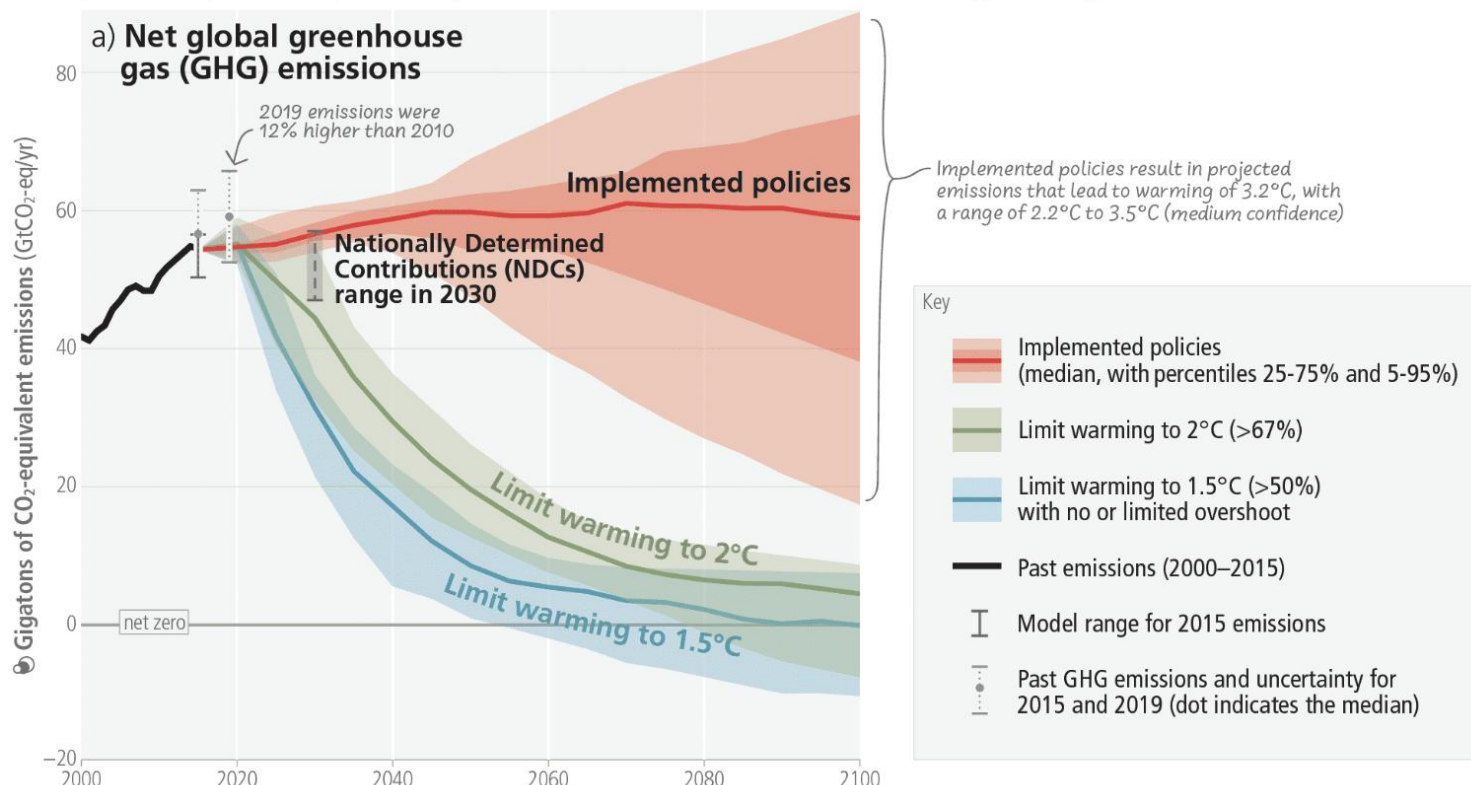
**Contexte - Écart économique persistant entre la Wallonie et la Flandre.  
Nous avons besoin de soutenir la compétitivité des industries de Wallonie.**



**Contexte - Sans mobilisation massive continue, l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5° ne sera pas atteint. L'objectif de 2° est également menacé.**

**Limiting warming to 1.5°C and 2°C involves rapid, deep and in most cases immediate greenhouse gas emission reductions**

Net zero CO<sub>2</sub> and net zero GHG emissions can be achieved through strong reductions across all sectors



Source: IPCC Sixth Assessment Report – Synthesis Report (AR6 SYR, 2023), Summary for Policymakers, Figure SPM.5a.

“[En Wallonie] On arrivera certainement à + 2 degrés à la décennie prochaine (2030). Et, pour le moment, la trajectoire la plus probable est celle des + 3 degrés”

Source : Xavier Fetweiss (ULiège)  
SPW - AWAC (2025). Risques climatiques en Wallonie.

“« We can still meet the 1.5°C goal with massive global mobilization. However, continuation of current policies will lead to a catastrophic temperature rise and current inadequate commitments are not being met. »

Source: UNEP Copenhagen Climate Centre, 2024 Emissions Gap Report

# LA WALLONIE S'EST FIXÉ, À CE JOUR, POUR OBJECTIF DE RÉDUIRE DE 55 % SES ÉMISSIONS NETTES DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) D'ICI 2030, PAR RAPPORT AUX NIVEAUX DE 1990. CET ENGAGEMENT S'INSCRIT DANS LES OBJECTIFS EUROPÉENS.

## -55%

Cet engagement se traduit par des cibles différenciées selon les secteurs, en fonction de leur inclusion ou non dans le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (EU ETS)

## Deux types d'objectifs sous-tendent cet objectif global



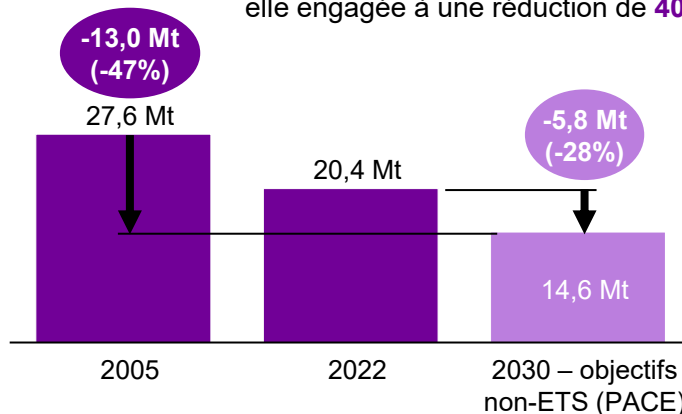
### Secteurs non-ETS

Incluant transport, bâtiment<sup>1</sup>, industrie à faible émissions, agriculture, déchets, production d'électricité en valorisant les déchets, autres<sup>2</sup>

## -47%

de réduction des émissions nettes de GES d'ici 2030 par rapport au niveau de 2005

La Wallonie, comme Bruxelles, s'est engagée pour une **réduction de 47%** par rapport au niveau de 2005. La **Flandre**, s'est quant à elle engagée à une réduction de **40%**<sup>3</sup>



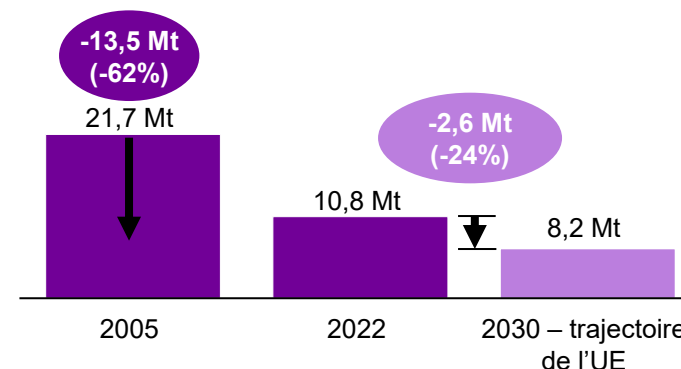
### Secteurs ETS

Couvrent les grands émetteurs de GES notamment en production d'électricité et de chaleur, et les industries à forte intensité énergétique

## -62%

de réduction des émissions nettes de GES d'ici 2030 par rapport au niveau de 2005

L'ETS fixe un **plafond d'émissions globales** autorisées au niveau de l'UE qui **réduit**, tandis que les entreprises peuvent acheter ou vendre des quotas en fonction de leurs émissions

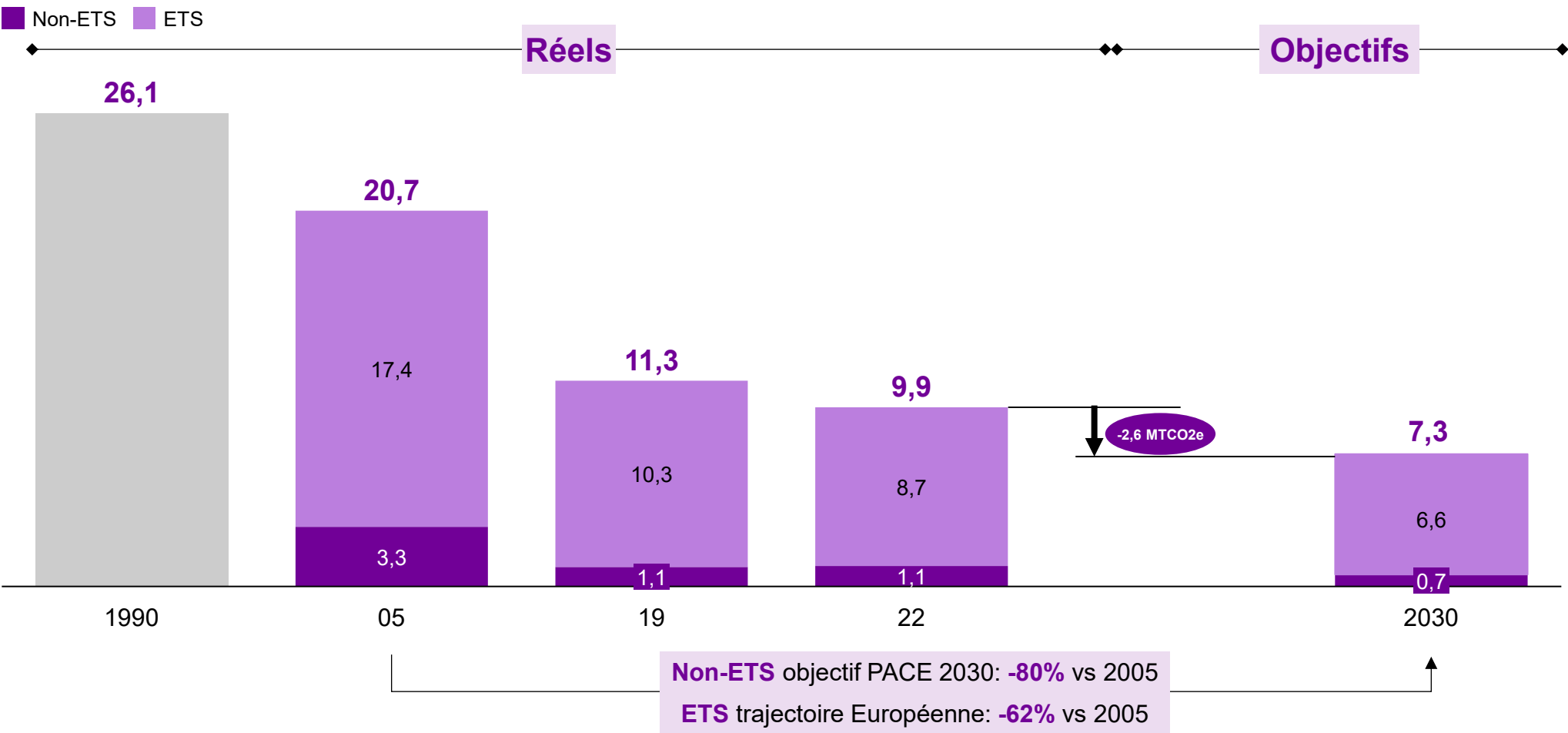


Depuis 1990, la Wallonie a **réduit ses émissions GES de 43%** grâce aux **efforts déjà fournis** par différents secteurs et à la suite du **ralentissement de l'activité économique**. Les entreprises sont aujourd'hui soumises à une concurrence européenne et internationale qui met leur compétitivité en danger (quota ETS, prix de l'énergie, complexité de la réglementation, accès aux matières premières, etc.)

1. Tertiaire et résidentiel; 2. Incluant les gaz fluorés; 3. Gaz à effet de serre

LA PART DE LA RÉDUCTION ATTRIBUÉE À L'INDUSTRIE S'ÉLÈVE À ~2,6 MTCO<sub>2</sub>E ENTRE 2022 ET 2030, CETTE **ACCÉLÉRATION SIGNIFICATIVE** NÉCESSITERA UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AFIN DE MAINTENIR LA COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR

Evolution et objectifs des émissions industrielles (ETS et non-ETS) en Wallonie, MT CO<sub>2</sub>e



Source: SPW – Agence wallonne de l'air et du climat (AWAC), inventaire mars 2024, PACE 2030, UE ETS

## Les objectifs européens se traduisent par une augmentation des prix des quotas d'émissions de gaz à effet de serre et la fin des quotas gratuits

### ▪ Principe :

- « Cap & Trade » : plafond d'émissions fixé par l'UE pour les secteurs couverts (industrie lourde, électricité, aviation).
- Les entreprises reçoivent ou achètent des quotas (1 quota = 1 tCO<sub>2</sub>).

### ▪ Coût et impact économique :

- Prix : ≈ 80–100 €/tCO<sub>2</sub> (2023), **70€ (2025)** en forte hausse par rapport aux années précédentes (30€).
- Impact pour les industries exposées : jusqu'à 10 % des coûts de production, millions d'euros par site pour les secteurs intensifs (acier, ciment, chimie...).

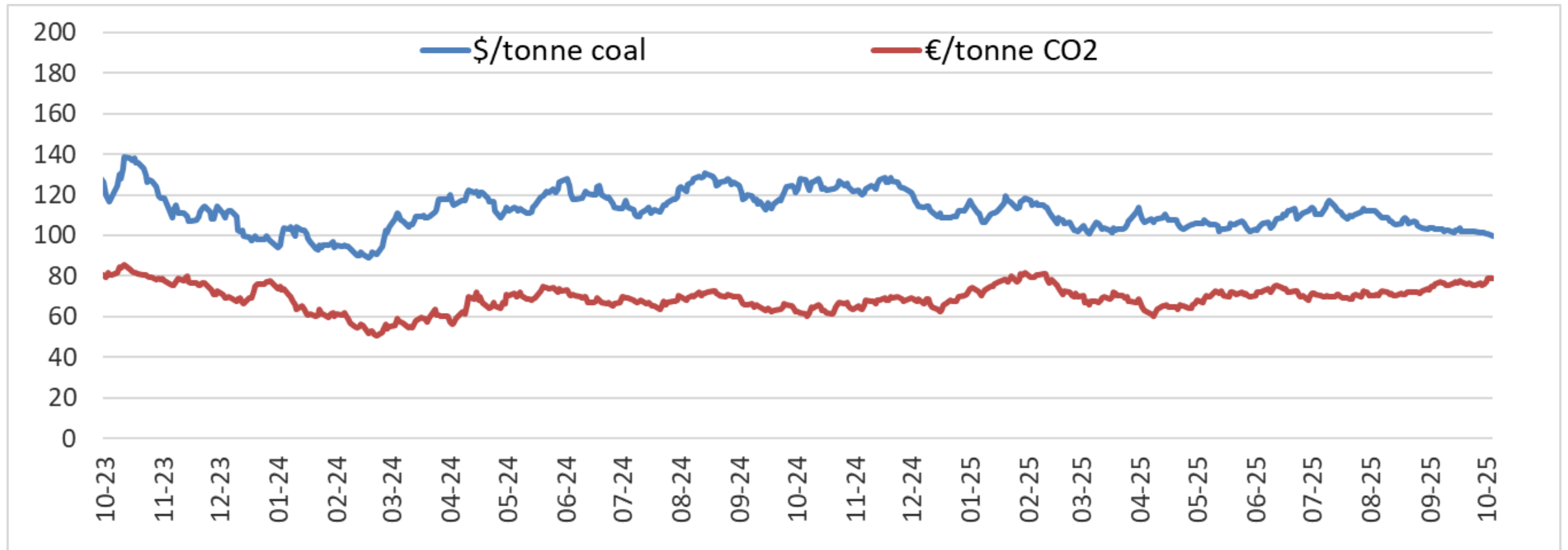
### ▪ Quotas gratuits :

- Attribués aux industries à forte intensité carbone pour éviter la fuite de carbone.
- Réduction progressive, certains secteurs perdent totalement leurs quotas gratuits d'ici 2034.

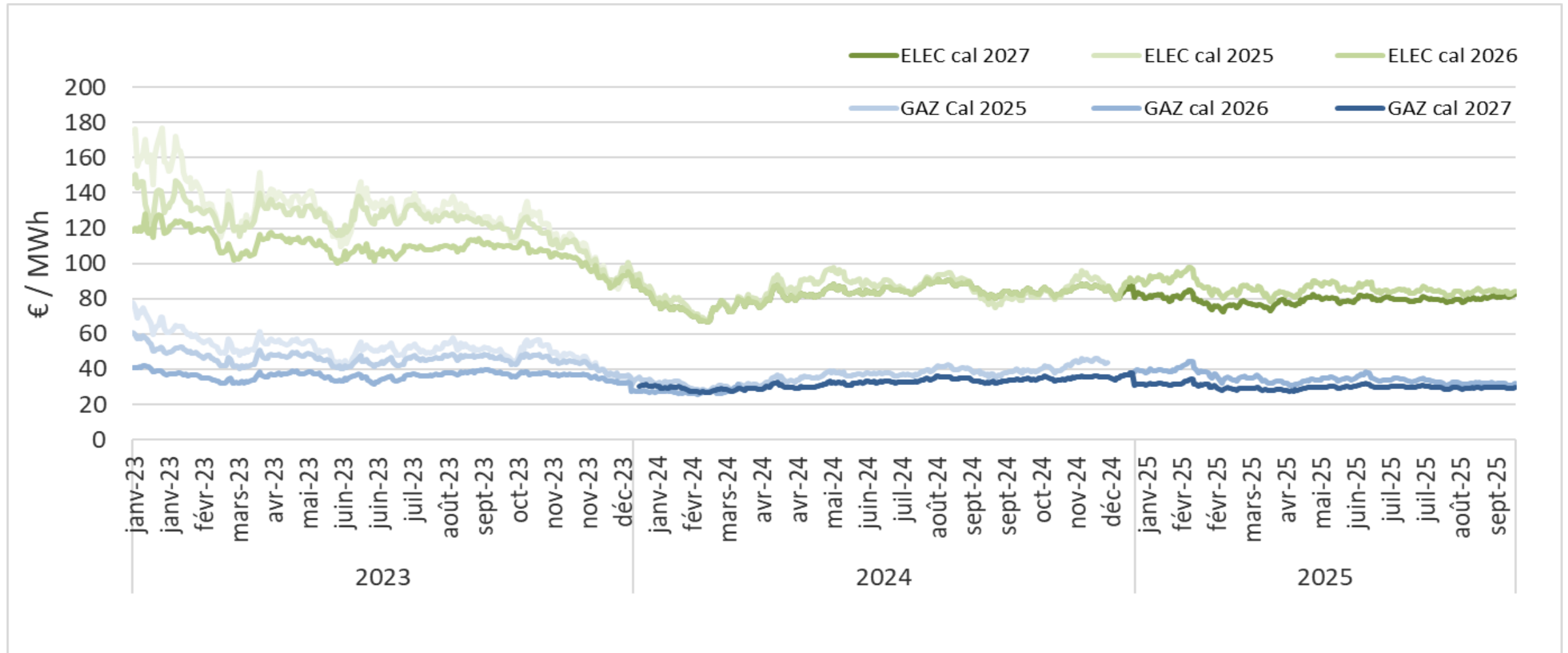
### ▪ Mécanismes d'adaptation :

- Divers fonds pour soutenir les investissements bas carbone.
- CBAM (Carbon Border Adjustment Mechanism) : taxe carbone aux frontières pour égaliser la concurrence internationale.

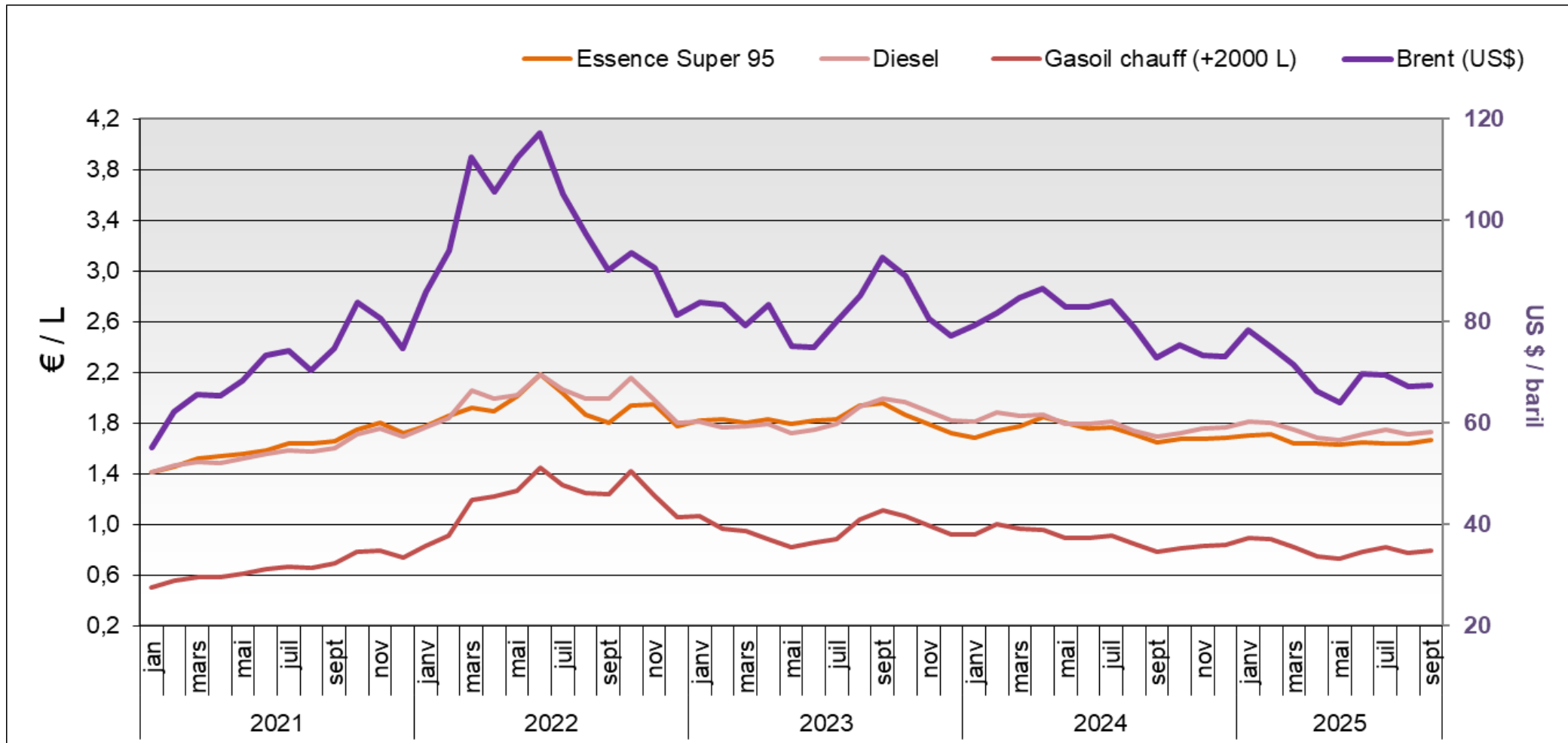
# Evolution des sous-jacents aux marchés énergétiques



# Evolution du prix de l'électricité et du gaz



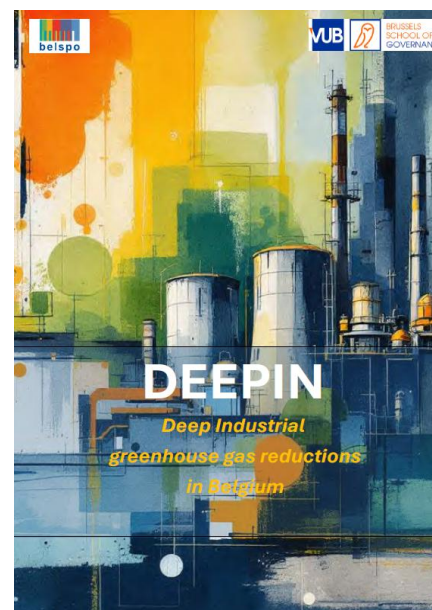
# Evolution des prix des produits pétroliers



# Les leviers de décarbonation - théorie

02

Diverses études pointent que la plupart des technologies nécessaires pour décarboner l'industrie sont disponibles ou le seront très prochainement.



Electrification

CCS

Efficacité  
énergétique

Hydrogène

Biomasse

Energie renouvelable  
(PV et éolien)

CCU

Recyclage et  
substitution

Autres molécules

Autres combustibles

# PAKTE 2030 : Passer de la théorie à la pratique – les freins systémiques à la décarbonation



## Principales conclusions de notre étude Pakte 2030 (25 juin)

### But

Identifier les mesures prioritaires pour atteindre les objectifs climatiques de 2030 et se préparer à la neutralité carbone d'ici 2050, tout en préservant la prospérité économique et sociale

### Processus

- **Travail collaboratif avec des représentants de toutes les grandes fédérations sectorielles, des principaux émetteurs de CO2 et des entreprises énergétiques**
- **Alignement avec les décideurs publics**

### Conclusions

- 1 Si les objectifs ambitieux fixés pour 2030 semblent théoriquement réalisables, leur atteinte sera impossible sans la mise en œuvre rapide et ambitieuse de différentes mesures publiques, qui plus est dans le nouveau cadre géopolitique et économique.
- 2 Le rapport identifie les leviers technologiques et les priorise.
- 3 Outils transversaux indispensables : une vision politique forte et coordonnée, une simplification et une accélération des procédures administratives, la mise en place d'un cadre réglementaire clair et incitatif, le développement massif des compétences, le renforcement des dispositifs de financement public, et enfin, une stratégie ambitieuse d'acceptabilité sociale pour fédérer l'ensemble des acteurs.

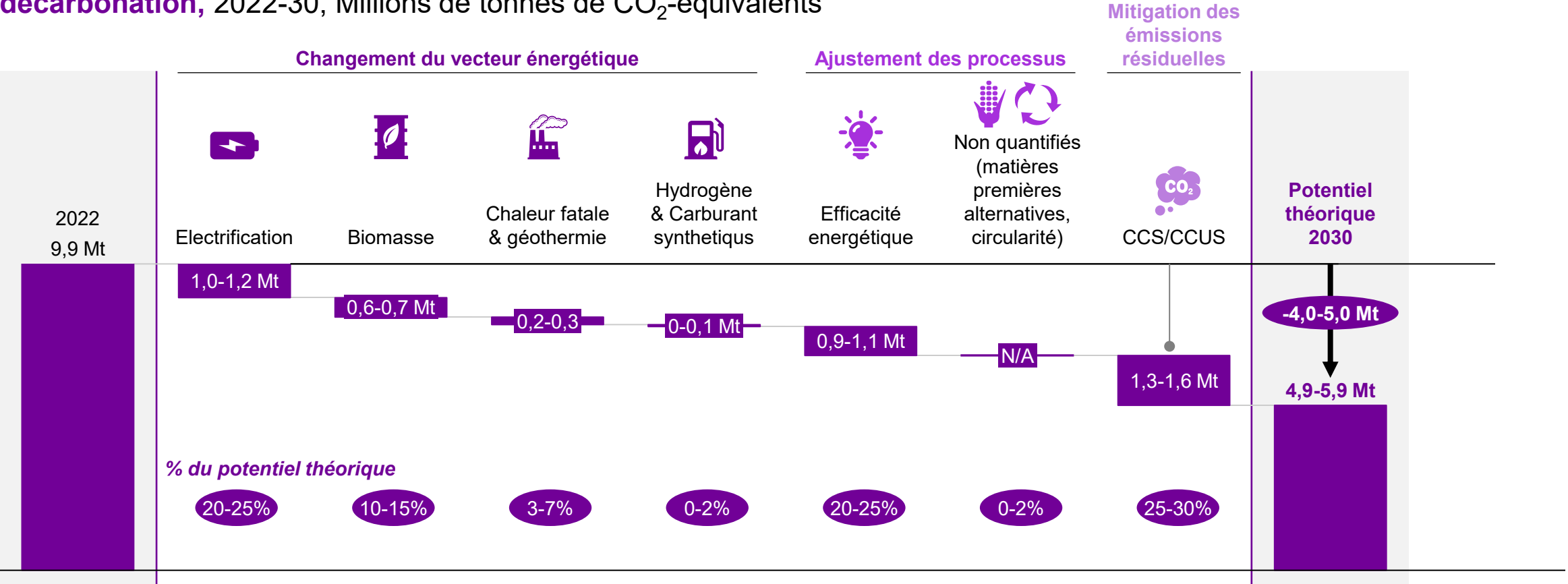
# LA DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE S'APPUIERA SUR UNE COMBINAISON DE LEVIERS

Chaque levier a des implications industrielles et s'accompagne de facilitateurs clés p.ex. l'infrastructure

|                                           | Groupe de leviers                    | Levier                                                                                                                   | Description                                                                                                                     | Implications industrielles                                                                                                                                                                               |
|-------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Émissions de combustion<br>(~60% en 2022) | Changement du vecteur énergétique    |  <b>Electrification</b>                 | Remplacement d'énergies fossiles par une alimentation électrique bas-carbone                                                    | Installation de technologies électriques bas carbone p.ex., fours électriques afin de substituer les procédés industriels utilisant des combustibles fossiles                                            |
|                                           |                                      |  <b>Biomasse / biométhane</b>           | Exploitation de ressources organiques renouvelables comme alternative aux combustibles fossiles                                 | Adaptation des équipements pour permettre utilisation de combustibles biosourcés p.ex., chaudières adaptées                                                                                              |
|                                           |                                      |  <b>Chaleur fatale &amp; géothermie</b> | Valorisation des ressources thermiques naturelles et des rejets de chaleur industrielle pour améliorer efficacité énergétique   | Mise en place d'infrastructure de stockage thermique et récupération & redistribution de la chaleur perdue                                                                                               |
|                                           |                                      |  <b>Hydrogène &amp; e-carburant</b>     | Production et intégration d'hydrogène bas-carbone et de carburants synthétiques pour les secteurs difficiles à électrifier      | Adaptation des équipements pour utilisation de l'hydrogène p.ex., modification des brûleurs<br>Développement de partenariats avec fournisseurs d'hydrogène vert                                          |
| Émissions de procédés<br>(~40% en 2022)   | Ajustement des processus             |  <b>Efficacité énergétique</b>          | Mise en œuvre de technologies et processus visant à minimiser la consommation d'énergie et maximiser rentabilité opérationnelle | Optimisation des processus et adoption de technologies moins énergivores (interdépendance potentielle avec l'électrification)                                                                            |
|                                           |                                      |  <b>Matières premières alternatives</b> | Substitution de matériaux traditionnels par des ressources à plus faible empreinte carbone p.ex., argile calcinée               | Adaptation des procédés pour intégrer nouvelles matières premières en maintenant la qualité des produits                                                                                                 |
|                                           |                                      |  <b>Circularité</b>                   | Réintégration des déchets et sous-produits dans le cycle de production pour limiter l'extraction de nouvelles ressources        | Mise en place de boucles de recyclage permettant de réutiliser les déchets de production p. ex., verre, bois                                                                                             |
|                                           | Mitigation des émissions résiduelles |  <b>Capture carbone</b>               | Réduction d'émissions via la captation et le stockage de CO <sub>2</sub> issus des procédés                                     | Installation de technologies de captage et purification de CO <sub>2</sub> sur sites industriels émetteurs, et collaboration avec réseau d'infrastructures pour transport et stockage de CO <sub>2</sub> |

# L'ÉLECTRIFICATION ET LA CAPTURE ET LE STOCKAGE DU CARBONE CONSTITUENT DEUX LEVIERS À FORT IMPACT POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE L'INDUSTRIE.

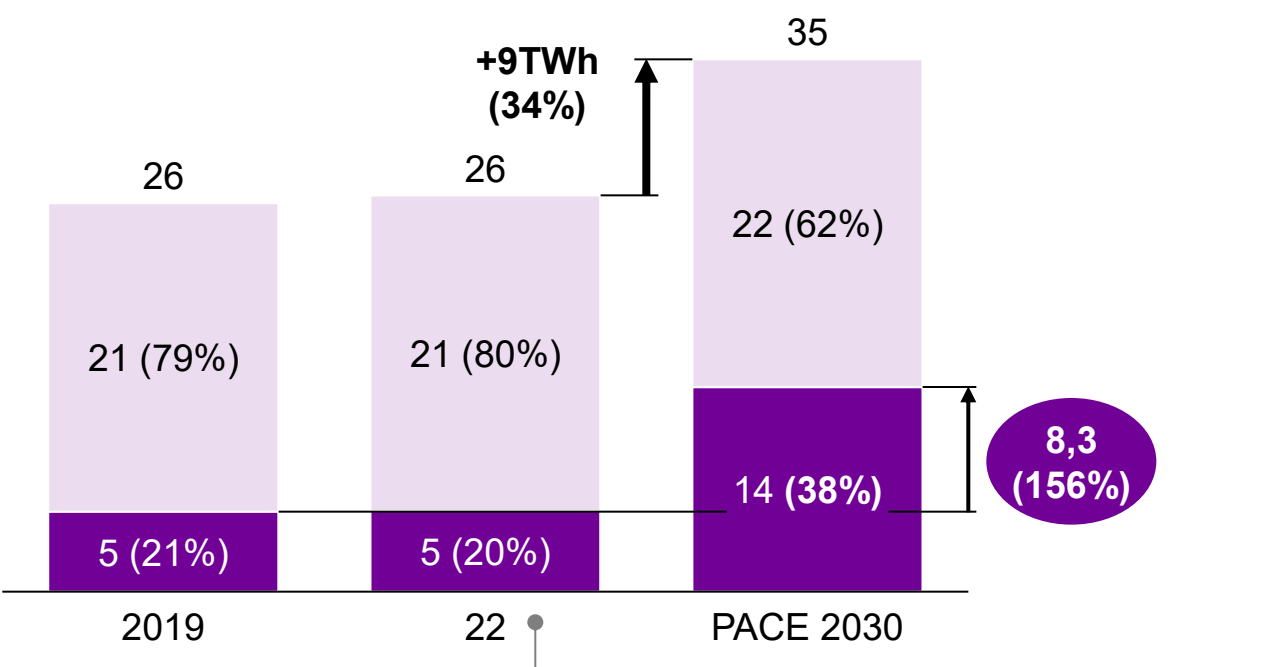
Evolution **théorique** des émissions de l'industrie wallonne selon les piliers énergétiques de la **décarbonation**, 2022-30, Millions de tonnes de CO<sub>2</sub>-équivalents



1. Extrapolation d'évaluation de réduction ICEDD aux secteurs non-ETS également (aux objectifs PACE)  
 Source: ICEDD, 2024, AWAC – Wallonie Environnement, EU ETS

# LE PACE 2030 VISE UNE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ D'ORIGINE RENOUVELABLE DE 13,6 TWH EN 2030

Part d'énergie renouvelable dans la consommation d'électricité en Wallonie<sup>1</sup>, TWh



**Hypothèse:** la Wallonie suit la même trajectoire que la Belgique – extrapolation des projections d'Elia sur la Wallonie (estiment une augmentation de la demande en électricité de 2-8% entre 2020 et 2025 et de 35-45% entre 2020 et 2030, 80-95% in 2040 and 105-135% in 2050)

1. En prenant pour hypothèse que l'entièreté de l'électricité renouvelable produite est consommé en Wallonie 2. Les projections d'Elia pour la Belgique estiment une augmentation de la demande en électricité de 5% entre 2020 et 2025 et de 30% entre 2020 et 2030

## Principaux leviers décrits dans le PACE afin d'atteindre l'objectif de la part d'électricité d'origine renouvelable

-  **Photovoltaïque:** Augmentation de 300% de la production d'électricité par les panneaux photovoltaïques
-  **Eolien:** Augmentation de 200% du parc éolien terrestre en Wallonie
-  **Hydroélectrique:** Maximisation de l'utilisation de la capacité existante
-  **Biomasse:** Dépassement des projets actuellement en voie de concrétisation
-  **Géothermie profonde:** Au moins un projet de géothermie profonde réalisé d'ici 2030

# L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES L'ECOSYSTÈME QUI FAVORISE L'ÉVOLUTION ET LE CHANGEMENT

---

## Le premier levier de décarbonation est ....l'entreprise elle-même

- Elles répondent à des objectifs propres
- Dans le cadre d'un développement stratégique
- Dans la capacité de leurs moyens

## Le second levier peut être le contexte réglementaire

- On note à cet égard une inflation nette de texte contraignants
- Il pousse à la prise de décision...

## Le dernier levier repose sur le support sur lequel l'entreprise peut s'appuyer

Stable, constant, réaliste



## Instaurer un climat de confiance

---

### Quel est le contexte de l'entreprise ?

Dans quelle situation économique / technique aborde-t-elle le ou les projets de transition énergétiques?

### Quels objectifs ?

Par rapport à sa situation et au contexte réglementaire, quelle trajectoire veut-elle emprunter?

### Quels sont ses besoins?

Support technique?

Support méthodologique?

Support financier?



03

Les actions à  
entreprendre  
rapidement

# 1. UN BESOIN CRIANT DE SIMPLIFICATION

---

## L'efficacité des actions passeront par la simplification des procédures

Publié le 11 février, le programme de travail de la Commission a prévu une première série de trains de mesures «omnibus».

Ces dernières permettront de remédier aux règles qui  
se chevauchent,  
sont inutiles,  
sont disproportionnées,  
et qui créent ainsi des charges inutiles pour les entreprises de l'UE.

La Commission s'est fixé pour objectif clair de déployer un effort de simplification sans précédent, en réduisant d'au moins 25 % les charges administratives et d'au moins 35 % celles pesant sur les PME d'ici la fin du mandat.



## Questions - réponses sur le train de mesures "omnibus"

[https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/qanda\\_25\\_615](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/qanda_25_615)



# OMNIBUS

## Vers une simplification

Ajustements au cadre de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD).

### ■ Réduction du champ d'application

seules les grandes entreprises (+ 1000 employés et CA > 50M€ ou total bilan > 25M€) resteraient soumises aux exigences de la directive.

Les entreprises (- 1000 employés) pourraient choisir de s'aligner sur une norme volontaire simplifiée (VSME).

### ■ Plafond et protection de la chaîne de valeur

Mise en place d'un plafond d'informations sur la chaîne de valeur visant à protéger et limiter la charge sur les plus petites entreprises.

### ■ Suppression des normes sectorielles et révision des normes ESRS

Réduction du nombre de points de données obligatoires et priorisation des données quantitatives.

### ■ Audit

Pas de passage à une assurance raisonnable pour l'audit des rapports de durabilité, qui restera à un niveau d'assurance limitée.

### ■ Maintien du concept de double matérialité

## 2. L'électrification requière des infrastructures et un prix de l'électricité concurrentiel

Aujourd'hui, une entreprise qui souhaite investir des millions pour s'électrifier rencontre une série de freins systémiques majeurs :

- Raccordement réseau : la totalité des 16 M€ de coûts de passage en haute tension doit être préfinancée par l'industriel, malgré un usage futur partagé.  
Les règles actuelles de financement et de mutualisation du réseau découragent l'électrification.
- Prix de l'électricité : 125 €/MWh en Belgique contre 75 €/MWh en France – un désavantage structurel de compétitivité, que seules des mesures systémiques (mix énergétique compétitif, ajustement fiscal et parafiscal, tarification spécifique pour projets bas-carbone) pourraient atténuer.
- Aides publiques : soutien insuffisant (20–30 M€ d'investissement éligibles à une aide bien inférieure à celle octroyée en France ou en Allemagne, où le soutien peut atteindre 80 %). Cela crée une distorsion de concurrence intra-UE et un risque de fuite d'investissement.

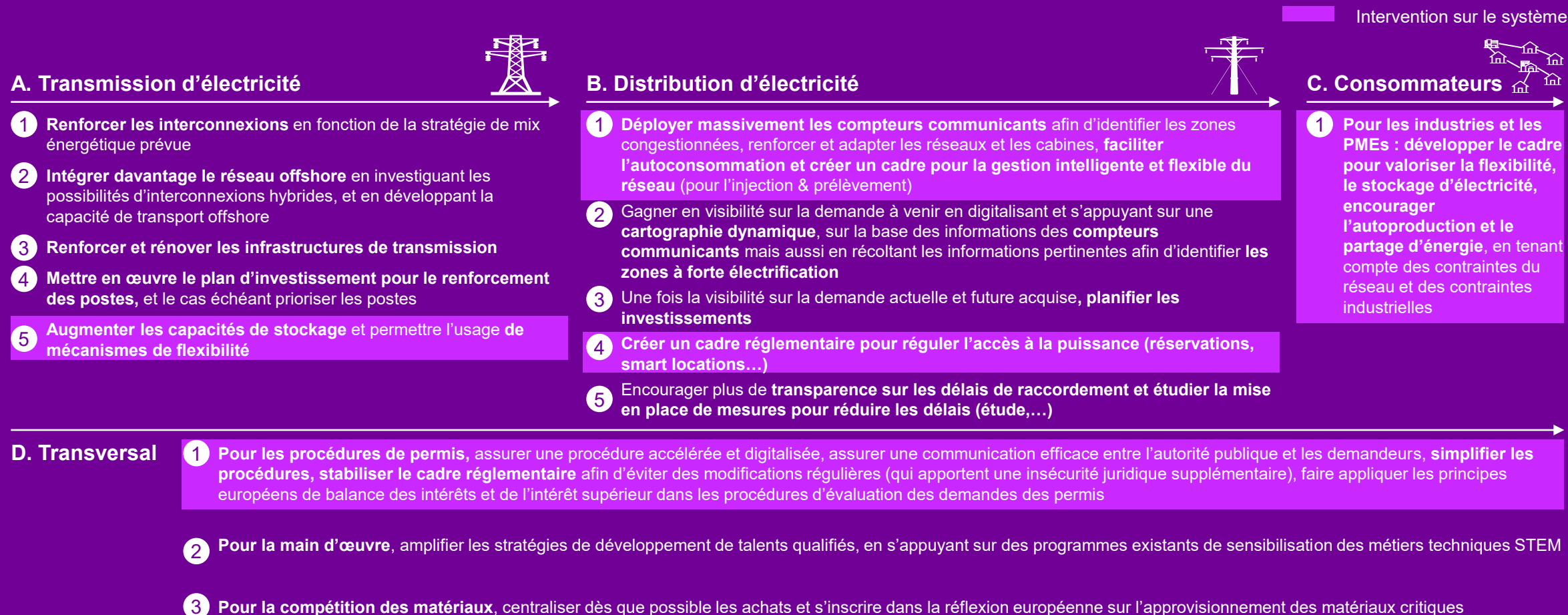
Conséquence : le groupe envisage de rediriger l'investissement vers d'autres pays

# ÉLECTRIFICATION | BESOIN D'INVESTISSEMENTS ET D'INTERVENTION SUR LE SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE

La demande d'électricité augmentera de 1,5 à 2 fois, avec des pointes atteignant 2 à 2,5 fois d'ici 2040-2050

Les investissements dans la transition énergétique : 3 à 8 milliards d'euros en moyenne annuelle par rapport à la situation de 2024 (soit une multiplication par trois à sept)

Intervenir sur le système permet de réduire l'ampleur et le coût des investissements



### 3. Le CCS est essentiel pour toute une série d'acteurs wallons qui ont des émissions liées à leurs processus.

La production de ciment et de chaux émet inévitablement du CO<sub>2</sub> à travers des processus chimiques.

La capture et le stockage du carbone (CCS) est dès lors essentiel pour que ces secteurs réduisent leurs émissions carbone, soumis à l'achat de quotas ETS.

Ces secteurs représentent environ 3 000 emplois directs en Wallonie.

De multiples initiatives industrielles et de recherche en matière de CCS sont actuellement en cours :

- Heidelberg Materials – Anthemis, Antoing
- Lhoist – GLOBE, Marche-Les-Dames
- Carmeuse – Butterfly, Andenne
- Holcim – GO4ZERO, Obourg

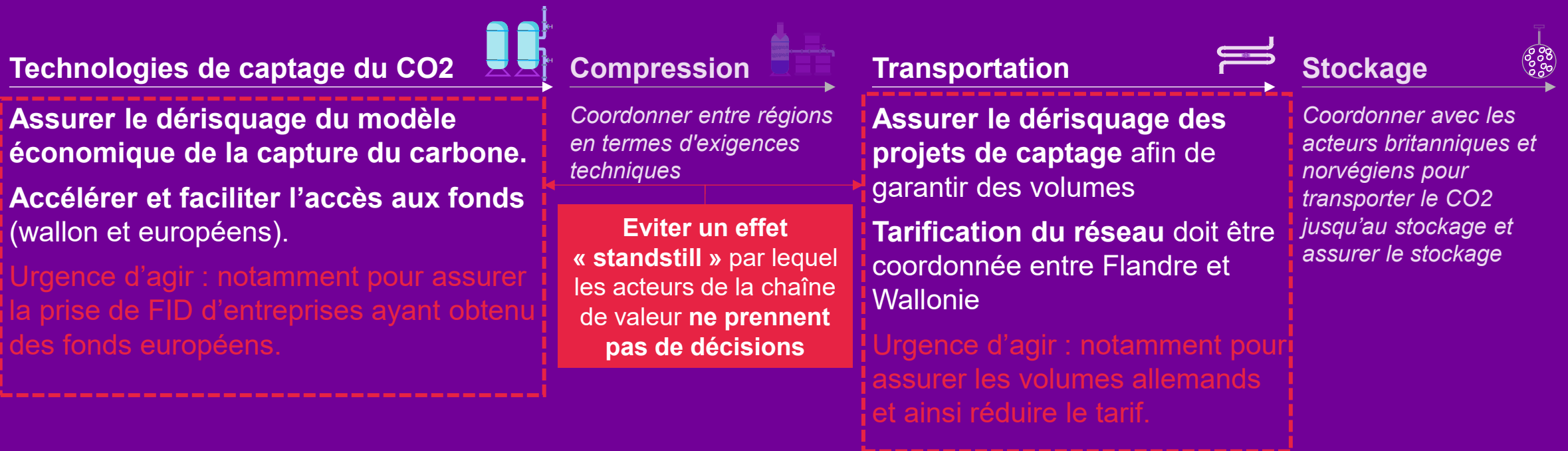
Ces entreprises prévoient des investissements substantiels, avec des millions d'euros alloués à la mise en œuvre des technologies CCS et à la réduction des émissions liées aux procédés.

# CCS | LES INDUSTRIES APPELLENT À UNE ACTION RAPIDE ET DÉCISIVE POUR LA MISE EN PLACE DU CCS, NÉCESSITANT DE LA COORDINATION ENTRE TOUS LES STAKEHOLDERS ET ACTEURS INSTITUTIONNELS

## Problème de la poule et de l'œuf :

Les émetteurs hésitent sans infrastructures

Les opérateurs de réseau hésitent sans demande garantie



**AKT**

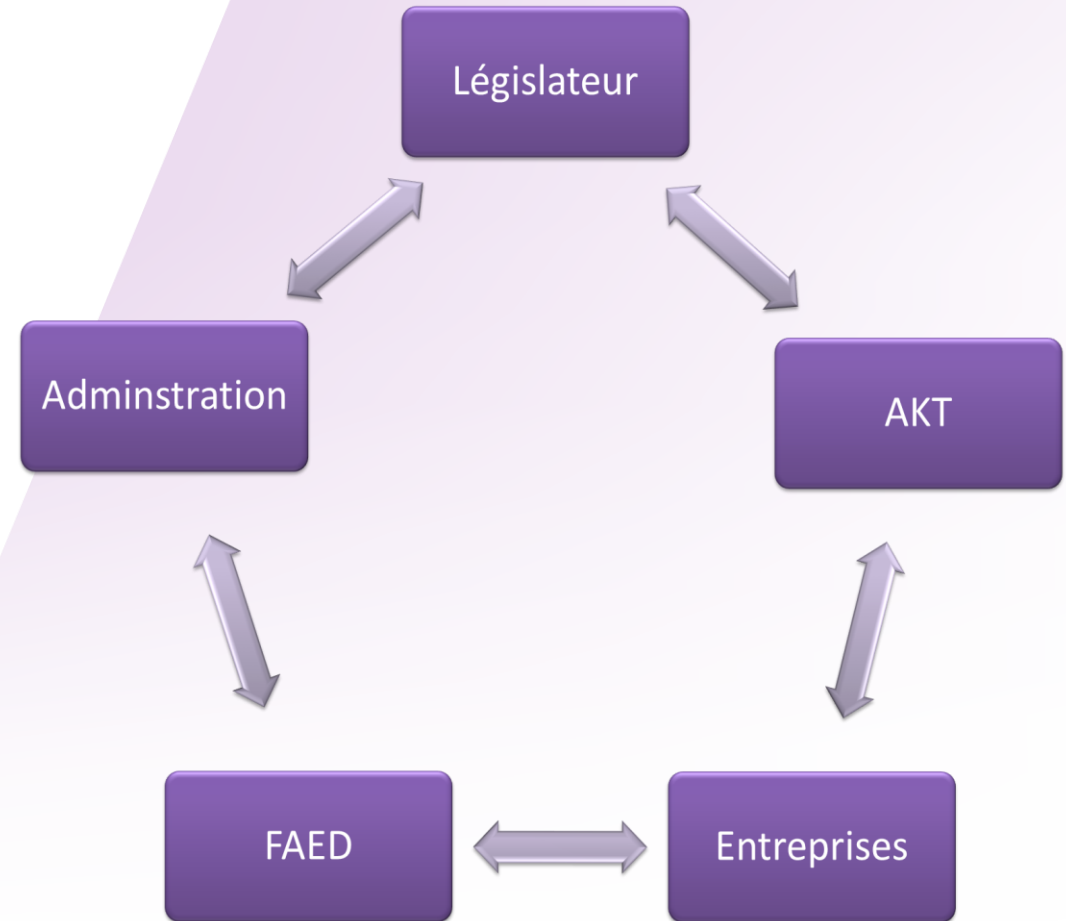
# AKT se coordonne pour apporter une réponse globale

Evolution réglementaire

Méthodologie

Incitants financiers

...



# akt



WWW.AKT.BE